



Communiqué de presse

90/22

Montreuil, le 24 octobre 2022.

Le Groupe Almoviva préfère fermer que négocier !

À Manosque, les personnels de la clinique « Toutes Aures » du Groupe Almoviva (Fédération de l'Hospitalisation Privée) sont en grève depuis mardi 18 octobre 2022. Depuis leur piquet de grève, ils et elles demandent l'ouverture de négociations pour des augmentations de salaires.

En réponse, la direction préfère fermer la clinique malgré tous les impacts pouvant être occasionnés sur la santé de la population, seules les consultations restent ouvertes. Durant toute cette semaine, de très nombreux patients ont exprimé une entière satisfaction de la prise en charge soignante et médicale au sein de la clinique et ont apporté un soutien massif aux personnels grévistes.

Des salaires trop bas, un rythme de travail qui s'intensifie notamment depuis la crise COVID, des conditions humaines et matérielles de travail toujours plus dures, des inégalités de traitement entre salarié.e.s du groupe Almoviva, des accords NAO insuffisants et insignifiants, pourtant la clinique est en bonne santé financière, le groupe Almoviva bénéficie d'aides publiques conséquentes, d'un maintien de garantie financière basé sur le chiffre d'affaires 2019, autant d'éléments qui devraient pousser la Direction à ouvrir des négociations.

La branche de la Santé privée commerciale est l'une des branches où les rémunérations sont les plus basses de toutes les conventions collectives nationales. Depuis quelques années les seules augmentations attribuées l'ont été sur des fond publics, encore récemment avec le versement d'une enveloppe pour couvrir les « augmentations Ségur ».

La direction s'entête dans une attitude irresponsable et explique aux salarié.e.s que c'est à eux de faire des efforts. Jusqu'où cette direction est-elle capable d'intensifier les charges de travail sans consentir à augmenter les salaires ?

L'inspection du travail est saisie et devrait proposer une médiation. Le maire de la commune a communiqué son soutien à la demande d'ouverture de négociations. Le député de la circonscription a répondu favorablement à la sollicitation des grévistes. Sollicité par deux fois, l'ARS ne répond pas. Il est urgent que le groupe Almoviva réagisse et mandate sur place un négociateur avec un pouvoir décisionnaire pour enfin organiser une table ronde sur la base de la plateforme revendicative des salarié.e.s.

La Fédération CGT santé action sociale apporte tout son soutien aux salarié.e.s en grève et sera à leur côté pour interpellier le groupe et les autorités publiques.

De façon plus générale, il est urgent que le gouvernement et le patronat prennent la mesure de l'urgence de négociations générales sur les salaires. Le gouvernement doit revaloriser le SMIC et les salaires de la Fonction Publique et agir pour favoriser les négociations dans le secteur privé.

Contacts presse :

Cédric VOLAIT : 06 41 68 16 44

Dominique CHAVE : 06 71 92 21 43